

QUAND LA CRISE CLIMATIQUE TRANSFORME UNE PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE EN PRÉCARITÉ SANITAIRE



Secteur associatif : Une fragilité grandissante

Depuis plusieurs années, les salarié·es des associations, de l'économie sociale et solidaire (ESS) et des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) alertent sur la fragilité grandissante de leur secteur. Faute d'être entendues, ces alertes prennent aujourd'hui une autre dimension. Les financements publics se réduisent ou deviennent toujours plus incertains, les collectivités territoriales voient leurs marges de manœuvre diminuer, les appels à projets remplacent progressivement les financements pérennes et les salaires stagnent alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter.

Les ACI et dérèglement climatique

Avec près de 1,9 million de salarié·es, soit près d'un emploi privé sur dix, le secteur associatif n'a pourtant rien de marginal. Les associations du réemploi solidaire notamment, et les Ateliers Chantiers d'Insertion en particulier assurent chaque jour des missions d'intérêt général que ni le marché ni les services publics ne peuvent assumer seuls. Elles développent le réemploi, accompagnent des parcours d'insertion, créent du lien social, soutiennent les personnes les plus fragiles et répondent à des besoins qui ne cessent de croître.

Les canicules ne sont plus des événements exceptionnels. Elles reviennent plus tôt, durent plus longtemps et atteignent des niveaux que notre organisation du travail n'avait jamais eu à affronter. Ce qui relevait hier de l'exception devient progressivement la norme. La question n'est donc plus seulement environnementale ; elle est aussi sociale, sanitaire et profondément politique.

Le dérèglement climatique aggrave les inégalités sociales

On présente souvent le changement climatique comme une catastrophe qui toucherait indistinctement toute la population. Les épisodes que nous vivons démontrent exactement l'inverse. Nous ne sommes pas toutes et tous égaux face à la chaleur. Selon que l'on travaille dans un bureau climatisé ou dans un atelier, selon que l'on puisse télétravailler ou non, selon que l'on dispose d'un patrimoine permettant d'absorber une perte de revenus ou que l'on vive de son seul salaire, les conséquences ne sont pas les mêmes. Le dérèglement climatique ne crée pas les inégalités sociales ; il les révèle et les aggrave.

Les salariés les plus vulnérables victimes du dérèglement climatique

Les premiers touchés sont précisément les salarié·es dont le travail est indispensable au fonctionnement de notre société. Les métiers de la collecte, du réemploi, de l'insertion, du soin, de l'aide à la personne, de l'entretien, de la logistique, de la restauration ou de l'éducation populaire figurent parmi les plus exposés, alors même qu'ils comptent souvent parmi les moins reconnus et les moins rémunérés. Plus un métier est utile à la collectivité, plus il semble aujourd'hui vulnérable aux conséquences du dérèglement climatique.

Les ACI se trouvent au croisement de toutes ces réalités. Depuis des années, leurs salarié·es compensent le désengagement progressif de la puissance publique. À force de demander aux salarié·es de compenser le recul des moyens publics par leur engagement personnel, nous avons construit un modèle incapable de protéger celles et ceux qui le font tenir. Si ces missions existent encore, ce n'est pas parce qu'elles disposent des moyens nécessaires, mais parce que des milliers de salarié·es acceptent de les faire vivre malgré des rémunérations modestes, des effectifs insuffisants et des moyens toujours plus contraints. Leur engagement est progressivement devenu une variable d'ajustement des politiques publiques.

Partager les Richesse, protéger les salariés

Aujourd'hui, cet équilibre déjà fragile est percuté de plein fouet par la crise climatique. Lorsque les températures deviennent incompatibles avec la protection de la santé, une contradiction apparaît immédiatement : poursuivre l'activité en exposant les salarié·es à des risques croissants, ou interrompre le travail pour protéger les équipes, avec le risque de mettre en difficulté des structures dont beaucoup peinent déjà à survivre. Peu à peu, la crise climatique transforme une précarité économique en précarité sanitaire.

Cette situation est d'autant plus insupportable qu'elle intervient dans un pays où les richesses continuent de se concentrer. Les revenus du capital, les dividendes et les grandes fortunes progressent, pendant que celles et ceux qui vivent de leur salaire et assurent les missions les plus utiles sont invités à faire toujours davantage avec toujours moins. Rien n'oblige pourtant une société aussi riche que la nôtre à accepter une telle situation. Si nous en sommes là, ce n'est pas parce que les moyens manquent, mais parce que leur répartition résulte de choix politiques qui privilégient depuis des années la rémunération du capital au détriment du travail, des services publics et des missions d'intérêt général.

Des moyens pérennes pour les salaires et pour leur protection

Nous appelons les ministères concernés, les collectivités territoriales, les réseaux associatifs, les réseaux de l'ESS, les réseaux des ACI et l'ensemble des responsables publics à reconnaître le caractère exceptionnel de la situation. Les associations, l'ESS et les ACI ont besoin d'un véritable plan national de soutien et d'adaptation : des financements pérennes, une réelle revalorisation des salaires, des moyens permettant de protéger les salarié·es lors des épisodes climatiques extrêmes et une politique ambitieuse d'adaptation de nos lieux de travail aux conséquences du dérèglement climatique.

Refusons ce choix Mourir au Travail ou mourir sans travail

Le changement climatique n'est plus un risque pour demain. Il transforme déjà les conditions de travail de millions de salarié·es. Si nous continuons à répondre à cette nouvelle réalité avec les politiques d'austérité d'hier, nous savons déjà qui paiera le prix de cette inaction : celles et ceux qui vivent de leur salaire.

Il est temps que les pouvoirs publics prennent enfin la mesure de la situation et engagent les moyens exceptionnels qu'elle exige, afin qu'il ne nous reste pas, pour seuls choix, de mourir au travail ou de mourir sans travail.